

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

16 AVR. 2013

*Bureau des Collectivités
Territoriales*

L'an deux mil treize, le 11 avril à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Madame et Monsieur Claudine SARRET, Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Laurent BROCHET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Arlette ECABERT, Xavier DOMON à Denis BANDELIER, Patrice DUMORTIER à Monique DINET, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Evelyne MANTEY à Christian RAYOT, Pierre OSER à André HELLE, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Eric GILBERT, Nicolas PETERLINI, Myriam PISANO.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
5 avril 2013	5 avril 2013	En exercice	42
		Présents	30
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-02-13 – Avenant n°2 au marché de travaux concernant la démolition et la dépollution du site du Casino à Delle.

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu la délibération n°2012-05-06 du 06 septembre 2012 portant sur l'attribution des marchés de démolition et dépollution des sites du Casino à Delle et Fonteneilles 4000 à Beaucourt ;
Vu la n°2013-01-11 du 07 mars 2013 portant sur l'avenant n°1 ;
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 11 avril 2013 ;

Dans le cadre de sa compétence développement économique et pour donner suite aux études sur les zones économiques majeures, il a été décidé de réaménager le site du Casino à Delle et des Fonteneilles à Beaucourt.

Notre collectivité a donc missionné, en septembre 2012 après consultation, l'entreprise Arches démolition pour mener à bien la démolition et la dépollution des sites.

Un 1^{er} avenant a été signé pour prendre en compte l'élimination de matériaux amiantés supplémentaires et 2 cuves à fuel non répertoriées ainsi que la non-démolition de l'annexe des Dominicaines.

Un second avenant doit être pris afin de comptabiliser l'évacuation de 800 m³ de remblais excédentaires provenant de la démolition des bâtiments vers le site des Fonteneilles à Beaucourt pour un coût de 5 000 € HT et l'acquisition de 294 mètres de clôture de chantier afin de sécuriser le site pour un coût de 2 940 € HT.

Ces modifications génèrent donc :

- une plus-value de + 7 940 € HT portant le marché à un montant total de 159 995 € HT (soit – 5,8 % par rapport au montant initial du marché).

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider l'avenant ci-dessus présenté,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le <i>16 avril 2013</i> Et publication ou notification le <i>16 avril 2013</i></p> <p>Le Président, Pour le Président Le Vice-Président</p>  <p><i>Pierre OSER</i></p>	<p>Le Président, Pour le Président Le Vice-Président</p>  <p><i>Pierre OSER</i></p> <p>PREFECTURE du TERRITOIRE de BELFORT REÇU le 16 AVR. 2013</p> <p>Bureau des Collectivités <i>2013</i></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------